



SOMMAIRE

- Collecte des fonds de la formation professionnelle 2012
Pages 1 et 2
- Stage de Crozon
Page 3
- Colloque des haut gradés
Page 3
- Stages de Boulouris
Pages 3 et 4

Contact secteur formation :
formation@ffjudo.com

Le bulletin de la formation

La lettre d'information aux enseignants, dirigeants et acteurs du judo jujitsu français

Claude DUBOS, Vice-président chargé de la Formation, l'équipe technique et administrative du secteur Formation vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

IMPORTANT

Collecte des fonds de la formation professionnelle 2012

Les modalités de la collecte des fonds de la formation professionnelle pour la branche sport ont changé à compter du 1^{er} janvier 2012 puisque la loi du 24 novembre 2009 concernant la réforme des OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) a rendu les agréments des deux OPCA AGEFOS-PME et UNIFORMATION caducs au 31 décembre 2011.

Nous rappelons que toutes les structures employeurs de la fédération sont tenues de participer au financement de la formation professionnelle de leurs salariés en versant chaque année des contributions auprès d'un organisme collecteur agréé par l'Etat.

Pour l'année 2012, les cotisations pour :

1) Le plan de formation et de professionnalisation

2) Le congé individuel de formation (CIF) et l'aide au paritarisme

sont à verser avant le 1^{er} mars 2012 selon les modalités suivantes :

1) Pour le plan de formation et de professionnalisation

La branche du sport ne dispose d'aucun accord validé par le Ministre du travail pour désigner un seul OPCA comme la réglementation l'exige. UNIFORMATION n'est cependant plus agréé pour recevoir les cotisations du plan de formation et de la professionnalisation. Les cotisations des employeurs sont donc à verser à un OPCA interprofessionnel (OPCALIA ou AGEFOS-PME).

Afin d'éviter une dispersion des fonds de la formation pour la branche sport, le CNOSF nous a informé que le COSMOS (syndicat des employeurs relevant de la CCN du Sport) a conclu une convention avec AGEFOS-PME - seul opérateur historiquement présent dans le sport et agréé par l'Etat pour collecter les contributions de ses adhérents - et invite les autres employeurs à en faire de même pour que la collecte mutualisée soit la plus large possible.

(Suite de l'article Collecte des fonds de la formation professionnelle page 2)

Retrouvez toutes les informations sur le site www.ffjudo.com et sur le site de votre ligue et comité

N°3 - Janvier 2012
Diffusion événementielle



Collecte des fonds de la formation professionnelle 2012 (suite)

Dans l'intérêt du monde sportif, le CNOSF a demandé aux Fédérations de relayer l'information auprès de leurs structures afin de maintenir dans le cadre de la mutualisation le même niveau de financement des formations dans le sport.

Certains d'entre vous ont peut-être déjà reçu d'AGEFOS-PME les bordereaux 2012 annexés à utiliser pour verser la collecte « plan de formation » et « professionnalisation ».

2) Pour le congé individuel de formation (CIF) et l'aide au paritarisme

La Convention Collective Nationale du Sport désigne UNIFORMATION agréé en ce sens par l'Etat pour collecter ces deux cotisations sur un même bordereau.

Retrouvez ces informations sur le site de la Fédération <http://www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Formation/Espace-dirigeants>

Contact fédéral :

Virginie AMATE / Tel : 01.40.52.16.33 / virginie.amate@ffjudo.com

Vous trouverez ci-joints les courriers d'information OPCA et les différents bordereaux de versements.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.ffjudo.com et sur le site de votre ligue et comité

N°3 - Janvier 2012
Diffusion événementielle



Stage de Crozon

Lieu : Complexe sportif - Route de Camarets - 29 160 CROZON

Stage de formation continue des enseignants - Dominantes : kata, judo, préparation au 6^e dan

Population : enseignants diplômés BEES, DE JEPS, DES JEPS, CQP en activité dans les clubs FFJDA

Début : lundi 16 avril 2012 à 10h00

Fin : vendredi 20 avril 2012 à 11h00

Prise en charge fédérale sur site pour les stagiaires bénéficiant du quota fédéral (hors déplacements).

Colloque des haut gradés

Lieu : Halle des Sports Pierre de Coubertin
Avenue des Hauts Canet
66140 CANET EN ROUSSILLON

Stage de formation réservé au 6^e dan et plus

Début : dimanche 24 juin 2012 à 16h00

Fin : vendredi 29 juin 2012 à 11h30

Stages de Boulouris- CREPS de Boulouris - 83 700 SAINT RAPHAEL

Stage de formation kata kodokan



Population : formateurs fédéraux IRFEJJ kata et enseignants diplômés BEES, DE JEPS, DES JEPS, CQP en activité dans les clubs FFJDA

Début : samedi 7 juillet 2012 à 16h30 - Accueil des stagiaires 14h00-16h00

Fin : jeudi 12 juillet à 11h00

Prise en charge fédérale sur site pour les stagiaires bénéficiant du quota fédéral (hors déplacements)

Prise en charge fédérale pour les formateurs IRFEJJ kata

Pas de prise en charge fédérale pour les stagiaires payants qui peuvent solliciter leur OPCA

Retrouvez toutes les informations sur le site www.ffjudo.com et sur le site de votre ligue et comité

N°3 - Janvier 2012
Diffusion événementielle



Stages de Boulouris - CREPS de Boulouris - 83 700 SAINT RAPHAEL (Suite)

Stage de formation continue des enseignants - Dominantes : kata, judo, préparation au 6^e dan, approche des publics adultes

Population : enseignants diplômés BEES, DE JEPS, DES JEPS, CQP en activité dans les clubs FFJDA

Début : vendredi 13 juillet à 10h00

Fin : mardi 17 juillet à 11h00

Prise en charge fédérale sur site pour les stagiaires bénéficiant du quota fédéral (hors déplacements)

Stage de formation continue des enseignants - Dominantes : kata, judo, préparation au 5^e et 6^e dan, jujitsu self-défense

Population : enseignants diplômés BEES, DE JEPS, DES JEPS, CQP en activité dans les clubs FFJDA

Début : mercredi 18 juillet à 10h00

Fin : dimanche 22 juillet à 11h00

Prise en charge fédérale sur site pour les stagiaires bénéficiant du quota fédéral (hors déplacements)

Formation des formateurs fédéraux toutes dominantes (hors kata)

Population : Formateurs fédéraux IRFEJJ

Début : lundi 23 juillet à 10h00

Fin : vendredi 27 juillet à 11h00

Prise en charge fédérale pour les formateurs IRFEJJ



Retrouvez toutes les informations sur le site www.ffjudo.com et sur le site de votre ligue et comité